

LIVRE BLANC | JUILLET 2022

Transformer les systèmes alimentaires du bas vers le haut



Comment des innovations sociales développées localement peuvent
renforcer des environnements propices à la restauration du sol



**coopération
allemande**

DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Mis en œuvre par :

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Publié par :

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges

Bonn et Eschborn, Allemagne

Adresse

Friedrich-Ebert-Allee 36
53113 Bonn
T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15

E info@giz.de

I www.giz.de/en

Description du programme/projet :

Programme mondial de « protection et réhabilitation des sols dégradés pour la sécurité alimentaire » (ProSol)

Auteurs :

Larissa Stiem-Bhatia, Jes Weigelt, Kader Baba, TMG Research gGmbH

Mise en page :

Global Landscapes Forum

Photo crédit/ sources :

Quatrième de couverture : agriculteurs semant du maïs dans l'ouest du Kenya © Elijah Mwangi

On behalf of:



Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development

Bonn, juillet 2022

Message 1

La gestion durable des sols constitue un levier puissant dans la transformation des systèmes alimentaires.

Nos systèmes alimentaires sont déréglés. Environ 10 % de la population mondiale (jusqu'à 811 millions de personnes) souffrent de la faim. Le changement climatique, la dégradation de l'environnement, la croissance démographique et les conflits sont les principales causes de l'insécurité alimentaire. Parallèlement, nos modes de production alimentaire contribuent à près de 60 % à la perte de biodiversité, 80% à la déforestation et jusqu'à 21 % aux gaz à effet de serre (y compris l'utilisation des terres et la foresterie).

La clé de la transition vers des systèmes alimentaires durables réside dans la façon dont nous gérons les sols. Au-delà d'une source de nourriture, de fibres et de moyens de subsistance pour des millions d'agriculteurs, ils remplissent une multitude d'autres fonctions. Ils représentent le plus grand puits de carbone terrestre. Des

sols restaurés et préservés peuvent séquestrer de 3,4 à 5 gigatonnes de carbone chaque année. Ils abritent aussi un quart de la biodiversité mondiale et jouent un rôle essentiel dans la purification et le stockage de l'eau, ainsi que dans le recyclage des éléments nutritifs.

Mais les sols sont menacés. Près de 40 % des sols de la planète sont dégradés. Les principaux facteurs incluent entre autres les pratiques agricoles nocives, ainsi que l'expansion et la conversion des terres issues d'écosystèmes naturels tels que les tourbières, les forêts et les prairies.

Si la crise de COVID-19 et les conflits ont rebattu les cartes des priorités, il est plus nécessaire que jamais que les sols soient mis en bonne place dans les programmes politiques, en particulier concernant la transformation de nos systèmes alimentaires.



Message 2

L'initiative « Un seul monde sans faim » a permis l'ouverture d'un espace dédié à la transformation et l'innovation des systèmes alimentaires.

La transition vers des systèmes agroalimentaires durables représente une tâche colossale qui exige que l'innovation technologique et sociale fournisse non seulement les solutions adéquates, mais que leur mise en œuvre soit à la hauteur de l'action requise. L'initiative « **Un seul monde sans faim** » (EWOH en allemand) du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) a fait de l'innovation son principe directeur.

Avec environ 1,5 milliard d'euros d'investissements annuels, l'Allemagne est le premier donateur à la lutte contre la faim. Sous l'impulsion de l'initiative EWOH un réseau de « **Centres d'innovations vertes pour le secteur agricole et agroalimentaire** » a été implanté dans 15 pays. Au travers de ce réseau, différents acteurs à l'échelle locale, nationale et internationale collaborent pour faire évoluer les chaînes de valeur agricoles, dans le but d'améliorer les revenus de millions d'agriculteurs.

La vision de cette initiative est de réaliser l'Objectif de Développement Durable 2 (Éliminer la faim), sans compromettre la base de production des ressources naturelles dont dépend la production alimentaire. Pour y arriver, **ProSol** (protection et réhabilitation des sols dégradés pour la sécurité alimentaire) constitue un autre programme phare. Son but est de protéger et de restaurer plus de 706 000 ha de terre, soit 3,5 fois la taille de l'Île

Maurice. Ce programme fonctionne sur plusieurs niveaux. À l'échelon local, il s'adresse aux petits exploitants concernés et les encourage à adopter de bonnes pratiques agricoles, à l'échelon politique il contribue à l'élaboration de mesures agricoles holistiques sur la gestion des sols, et il inclut la recherche, pour innover et renforcer la capacité de l'environnement à restaurer le sol.

→ OBJECTIFS DE L'INITIATIVE UN SEUL MONDE SANS FAIM JUSQU'EN 2024

-  Améliorer la nutrition de plus de 7,5 millions de personnes, en particulier les femmes et les enfants
-  Relever les revenus de 3,2 millions de familles d'agriculteurs
-  Aider 2 millions de personnes à faire face aux impacts du changement climatique
-  Permettre l'accès de 1,9 million de petits exploitants au financement agricole
-  Restaurer la fertilité de 1,7 million d'hectares de sols dégradés
-  Sécuriser les droits fonciers d'au moins 140 000 familles de petits exploitants
-  Aider plus de 330 000 personnes à accéder à des opportunités d'emploi



Message 3

La recherche-développement est un moyen essentiel pour innover dans la transformation des systèmes alimentaires

Elle joue un rôle fondamental au sein de l'initiative « Un seul monde sans faim ». TMG, un groupe de réflexion sur la durabilité basé à Berlin, est en charge de la recherche-accompagnement de ProSol. En encourageant l'expérimentation sociale pour résoudre les problèmes enracinés au niveau de la communauté, la **recherche-accompagnement** sert de plateforme et de terrain favorable à l'innovation. Le Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH et TMG ont **étroitement collaboré** pour faire tomber quelques-unes des barrières structurelles empêchant la restauration du sol. Leurs travaux ont permis de mieux sécuriser les droits fonciers au **Burkina Faso** et au **Kenya**, et de réaliser un **transfert de connaissances de grande ampleur au Bénin**.

La recherche à visée transformative doit impliquer les agents nécessaires à ce changement. C'est pourquoi la recherche-accompagnement a été inscrite dans les **collaborations transdisciplinaires et multipartites** aux échelons locaux, nationaux et internationaux. Des solutions durables ont été

développées en concertation étroite avec des agriculteurs, des communautés et des parties prenantes institutionnelles, concernés par ces problèmes et acteurs de la mise en œuvre de ces solutions. Ces collaborations se sont appuyées sur différents systèmes de connaissance, et sur la base de conditions d'égalité pour tous, dans le but de favoriser des solutions socialement légitimes et localement adaptées pour combler les lacunes de gouvernance (voir message clé N° 5 sur les innovations sociales).

« L'initiative [EWOH] a permis de créer des réseaux dans de nombreux pays partenaires, et de faire le lien entre la recherche agricole et les sciences appliquées, les entreprises et la société civile, les agriculteurs (étant eux-mêmes de petits entrepreneurs) et les petites et moyennes entreprises du secteur agricole. »

(GIZ, 2022: Ideas, approaches and solutions of the special initiative "ONE WORLD – no hunger", Technical Report)



Seule une coopération étroite avec les agriculteurs, les communautés locales, les partenaires des pouvoirs publics, les agro-industries, entre autres parties prenantes, pourra déboucher sur des solutions à la fois durables, solides socialement et permettant de transformer les systèmes alimentaires. Les directives sur les baux immobiliers élaborées par la communauté à l'ouest du Kenya sont un exemple de développement participatif et itératif. Pour en savoir plus sur la façon dont ces directives sur les baux ont été rédigées, cliquez [ici](#), ou regardez cette courte vidéo ([en anglais](#) et [en kiswahili](#)). © TMG Research gGmbH

Message 4

Faute de pouvoir créer proactivement un environnement propice, les projets se développent rarement sur une plus grande échelle.

Même après des décennies, les investissements restent insuffisants pour transformer nos systèmes alimentaires. Les indicateurs des projets sont souvent paramétrés sur le court terme comme l'augmentation des rendements, au lieu de s'attaquer aux barrières qui empêchent leur déploiement à plus grande échelle.

Les solutions technocratiques pour la restauration du sol sont nombreuses, mais elles tiennent rarement compte des barrières socioculturelles et de gouvernance qui freinent l'adoption des pratiques de gestion durable du sol par les agriculteurs. La transformation des systèmes alimentaires requiert donc d'innover à la fois sur les plans technologique et social.

La recherche-accompagnement du programme mondial ProSol pour le sol, de l'initiative EWOH, comprenait l'analyse approfondie de 39 programmes au Bénin, au Burkina Faso

et au Kenya, portant sur la gestion durable des terres (GDT) et le développement agricole. Cette analyse a révélé que les programmes peinent à convaincre les agriculteurs d'adopter les pratiques GDT sur le long terme. L'accès à la terre non sécurisé, les maigres services de vulgarisation agricole fournis, les intrants, le manque de main-d'œuvre et de moyens financiers, figurent parmi les barrières structurelles qui découragent l'adoption des GDT par les petits exploitants.

« Le nombre de foyers ayant adopté ces pratiques au terme d'un projet subventionné ne constitue pas une mesure fiable de la capacité de ces personnes à poursuivre ces pratiques après la fin du projet, ni que ces pratiques seront adoptées par d'autres et qu'elles contribueront réellement à l'amélioration des moyens de subsistance. »

(Woltering et al. 2019 in "Scaling - from "reaching many" to sustainable systems change at scale: A critical shift in mindset")

Témoignage du terrain

Comment l'accès non sécurisé à la terre décourage les femmes de s'investir dans la restauration des sols au Burkina Faso

La précarité du régime foncier constitue une entrave majeure dans la production agricole et la gestion durable des ressources naturelles. Au Burkina Faso, les femmes, qui représentent la moitié de la main-d'œuvre agricole, sont souvent défavorisées dans l'allocation, le contrôle et la propriété des terres. Les régimes coutumiers de gouvernance de la propriété qui prévalent dans les zones rurales du Burkina Faso peuvent priver les femmes de leurs droits d'usage des terres à tout moment. Plus les femmes améliorent la productivité sur leurs terres, plus elles risquent de les perdre. Les titulaires des droits sur les terres, généralement leurs maris, les récupèrent souvent pour produire des cultures commerciales. Ce phénomène est connu sous le nom de « rotation forcée ». De ce fait, nombre de femmes renoncent à investir pour augmenter la productivité sur le long terme, dans des mesures favorisant la fertilité du sol par exemple, ce qui restreint leur contribution à une

production agricole améliorée et limite leurs revenus et leur autonomie financière.

Les politiques foncières progressistes en faveur de l'égalité entre les sexes existent, mais leur application est à la traîne au Burkina Faso. Même lorsque l'application de la loi progresse, les femmes subissent encore des discriminations dans l'attribution des terres, en raison d'institutions et de lois patriarcales. Il est donc impératif de trouver des solutions alternatives pour sécuriser les droits fonciers des femmes afin de créer un environnement propice à la restauration du sol en particulier, et à un système alimentaire durable en général. Dans ce contexte, l'ONG burkinabè Groupe de Recherche et d'Action sur le Foncier (GRAF) et TMG ont entrepris d'établir des ententes foncières entre conjoints pour sécuriser les droits d'usage des femmes au sud-ouest du Burkina Faso (voir l'innovation sociale N°3)



Rencontre dans le village pour mettre en œuvre le modèle **Tem Sesiabun Gorado**, une démarche alternative de partage des connaissances entre agriculteurs © LRIDA

« ... si l'innovation sociale apparaît comme l'une des conditions essentielles d'un développement rural réussi, son rôle est souvent sous-estimé. »

(Neumeiner 2012 in "Why do Social Innovations in Rural Development Matter and Should They be Considered More Seriously in Rural Development Research?")

Message 5

Les innovations sociales issues du terrain peuvent favoriser des environnements propices.

Hormis les innovations technologiques, les innovations sociales jouent un rôle essentiel dans les processus de transformation. C'est particulièrement pertinent dans le contexte de restauration du sol. Les pratiques de gestion ne sont neutres ni sur le plan social, ni sur le plan économique, ni sur le plan culturel ; leur adoption sur le long terme exige souvent **des changements de comportement, d'attitude et d'institutions**.

Une **innovation sociale** est une solution ancrée dans un contexte local qui traite les problèmes courants de façon nouvelle. Non seulement elle cible un résultat à atteindre (*quoi*) mais s'intéresse aussi spécifiquement au processus mis en place pour y arriver (*comment*).

La recherche-accompagnement menée par TMG a abouti à des innovations sociales visant à lever les barrières structurelles de la restauration des terres et des sols. Ces innovations ont porté sur les droits fonciers des femmes au sein du foyer au Burkina Faso, sur les baux fonciers

au Kenya, et sur le transfert des connaissances entre agriculteurs au Bénin.

Avec l'aide de partenaires locaux, ces innovations ont été développées au travers de processus intégrés localement. Elles ont pour objectif de surmonter les lacunes de gouvernance, telles que l'absence de structures locales de sécurisation des droits fonciers des groupes vulnérables. L'élaboration collaborative d'innovations permet aux acteurs participants d'acquérir de nouvelles compétences et fait évoluer leur attitude et leur perception. Ces processus renforcent ainsi les structures institutionnelles locales et la mise en œuvre des politiques. Étant profondément enracinées dans un contexte socioculturel particulier, ces innovations feront l'objet d'une plus grande acceptabilité sociale, et par conséquent, auront plus de chance d'être appliquées sur une plus grande échelle et dans la durée. Même si ces innovations remportent une large adhésion, la volonté politique et les investissements financiers restent indispensables pour leur conférer une plus grande portée.

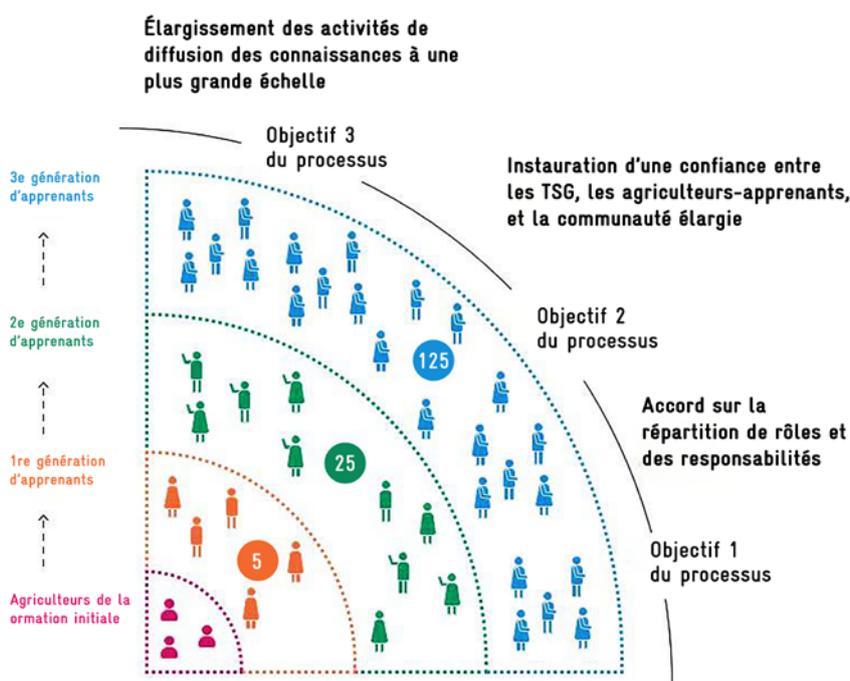
Tem Sesiabun Gorado : une démarche innovante de partage des connaissances entre agriculteurs au Bénin

Une difficulté fréquemment rencontrée dans les initiatives de gestion durable des terres (GDT) est la **diffusion auprès d'un grand nombre d'agriculteurs**, en particulier au-delà des bénéficiaires directs. Au nord du Bénin, TMG Research, le GIZ et le Laboratoire de Recherche sur l'Innovation pour le Développement Agricole (LRIDA) de l'université de Parakou au Bénin, ont innové ensemble dans le domaine de la vulgarisation agricole. Le projet de recherche-accompagnement a débouché sur le développement du modèle « **Tem Sesiabun Gorado** » : une démarche alternative au transfert de connaissance entre agriculteurs qui s'appuie sur le principe de la *dette sociale*. Tem Sesiabun Gorado (TSG) signifie littéralement « **messenger de la restauration des sols dégradés** ». Plutôt que de proposer des mesures incitatives financières aux formateurs individuels, le modèle TSG cherche à instaurer une appropriation collective et un sens de la responsabilité, vis-à-vis du processus de diffusion des savoirs, et ainsi, engager sa mise en œuvre durable sur le long terme.

Le TSG est un agriculteur désigné par les autres villageois pour recevoir la formation GDT (ainsi que des intrants, par exemple des semences, selon les projets). Par l'acquisition d'un savoir-faire et d'intrants, les TSG contractent une dette sociale qu'ils doivent rembourser à la communauté.

Une illustration concrète de ce principe est le lien qui existe entre la diffusion des connaissances et l'accès aux semences. Dans les projets de vulgarisation agricole classiques, des semences sont réservées et remises gratuitement aux agriculteurs formés, ou à ceux qui accueillent les parcelles de démonstration. À l'inverse, le modèle TSG incite les agriculteurs formateurs à rembourser leur dette sociale non seulement en partageant les connaissances acquises, mais également en « **redonnant** » une partie des semences reçues dans le cadre du projet, qu'ils ont multipliées dans leurs propres fermes. Et ainsi de suite, les agriculteurs (généralement cinq) qui ont été formés (et qui ont reçu des semences) par les TSG doivent rembourser leur dette sociale. À la saison suivante, ils doivent à leur tour choisir d'autres agriculteurs à qui ils transmettront leurs connaissances (et leurs semences).

Face au succès remporté, le projet ProSol du GIZ a adopté le modèle TSG pour en faire sa principale stratégie de promotion. Entre 2019 et 2021, ce modèle a formé plus de 93 000 agriculteurs dans plus de 400 villages. Pour plus de détails sur le modèle TSG, veuillez consulter le guide technique ([EN](#) et [FR](#)).



L'innovation en faveur de l'accès des femmes à la terre au Burkina Faso

Lors du déploiement des programmes de restauration des terres et des sols, il est crucial d'un point de vue de la justice économique et sociale de sécuriser et de protéger les demandes légitimes d'accès à la terre. Or, la mise en œuvre et l'application des politiques foncières sont insuffisantes dans de nombreux pays, y compris au Burkina Faso.

Dans le contexte de la recherche-accompagnement du programme ProSol de la GIZ, l'ONG Burkinabè GRAF et TMG Research ont élaboré une innovation sociale permettant de renforcer les droits fonciers des femmes sur les fermes familiales. Le **modèle de sécurisation de l'accès des femmes à la terre** se fonde sur des systèmes traditionnels de gouvernance foncière. Sur le fond, les ententes sur les droits d'utilisation des terres se négocient entre l'homme chef de famille et son épouse, ou d'autres femmes de la famille. L'objectif est de modifier les accords fonciers existants pour renforcer l'égalité et la sécurité des femmes. Au terme d'un **processus en plusieurs phases**, incluant un large éventail de parties prenantes locales, dont les autorités du village et les administrateurs locaux, le chef de famille attribue une parcelle de terre à sa femme, sa sœur, sa fille, etc. Cette parcelle est géoréférencée par GPS, puis consignée dans un document commun de la communauté. L'attribution se fait devant les autorités locales et les membres de la communauté lors d'une assemblée officielle du village. Le processus de transfert foncier est crucial. L'ancrage de l'innovation sociale dans les réalités socioculturelles, comme le besoin d'obtenir l'approbation des autorités traditionnelles, est primordial, car il scelle la légitimité sociale du nouvel accord foncier. Le fait que les villageois se saisissent du processus au travers de leur prise de décision et du consensus atteint, conforte la légitimité de ces arrangements.

Compte tenu des effets positifs de ces modèles sur les droits fonciers des femmes et leur capacité à investir dans la production agricole, ProSol a favorisé leur répliation dans 16 villages au total, où plus de 1 600 femmes bénéficient désormais de droits d'accès sécurisés à la terre.

Pour plus d'informations sur le processus, veuillez consulter notre guide technique ([EN](#) ou [FR](#)), ou regarder nos courtes vidéos ([EN](#) ou [FR](#)).

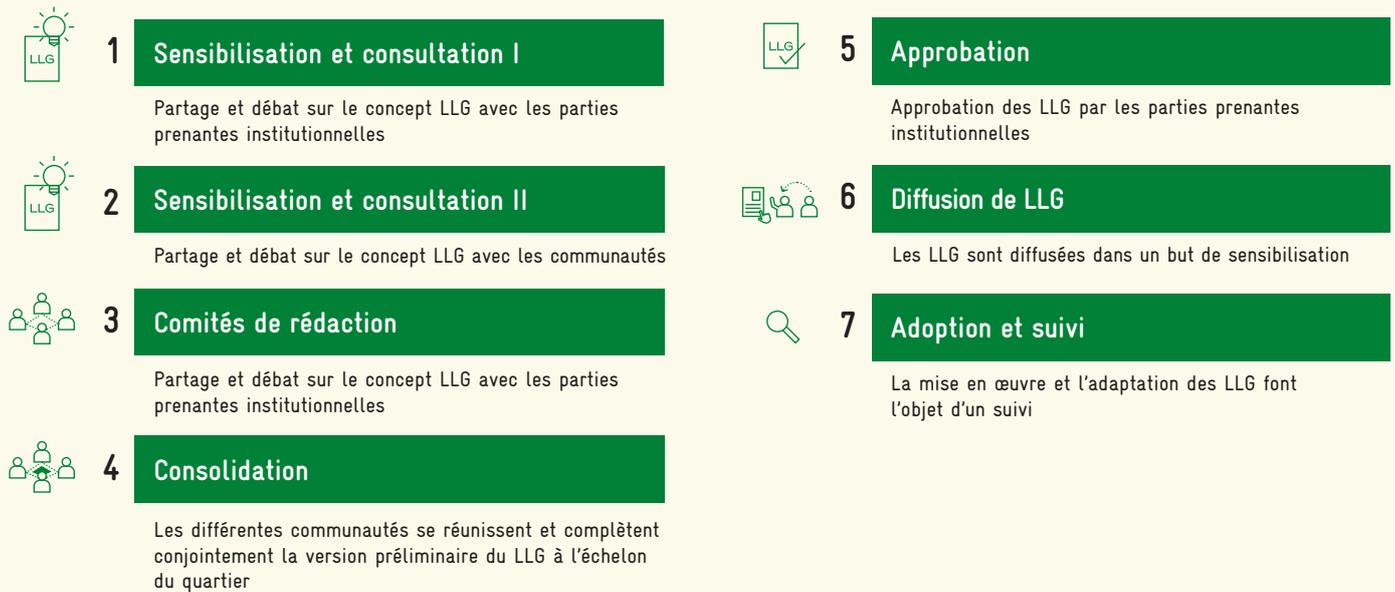
« Quelqu'un peut détenir un titre de propriété, mais ne pas pouvoir exploiter le terrain simplement parce qu'au niveau du village, les gens ne sont pas d'accord avec le fait que cette personne exploite la parcelle. »

(Dr Saïdou Sanou, membre fondateur du GRAF)



Un homme accordant un droits d'usage permanent à sa femme en présence du maire de la commune de Satiri, au sud-ouest du Burkina Faso © S. Koudougou/ GRAF

Processus de développement des directives sur les baux élaborées par la communauté (LLG en anglais pour Land Lease Guidelines)



Innovation sociale N° 3

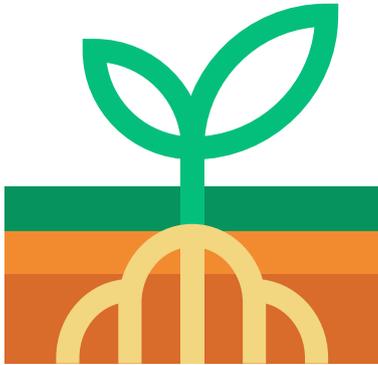
Renforcement des droits fonciers dans l'ouest du Kenya au travers de directives sur les baux élaborées par la communauté

Le Kenya est un pays à haut potentiel agricole, mais la fertilité de ses sols décline. L'accès non sécurisé à la terre est le **principal obstacle à l'investissement durable dans la protection des sols**. Ce point affecte particulièrement les fermiers en baux ruraux à court terme ou oraux, souvent des femmes ou de jeunes agriculteurs. Généralement de courte durée, ces baux informels n'incitent pas à investir dans la préservation des terres et des sols.

Dans ce contexte, **les professionnels de la santé de la communauté de Shibusye** (CHW, pour Community Health Workers) et TMG Research ont élaboré des directives sur les baux, dans le cadre de la recherche-accompagnement pour ProSol. Ces directives se fondent sur les réalités locales des communautés et sont avalisées par les autorités locales. L'élaboration, le pilotage et l'institutionnalisation de ces directives sur les baux ont impliqué des parties prenantes à l'échelon de la communauté, dont les chefs locaux, jusqu'à l'échelon du comté.

Certains effets notables ont déjà pu être observés suite à l'adoption il y a plus de deux ans de ces directives par les petits exploitants agricoles. D'après les entretiens avec les agriculteurs, elles ont réduit les conflits fonciers grâce à la transparence du processus de bail. Globalement, le régime foncier s'est renforcé avec l'adoption des directives. Un accord de bail spécifie clairement les termes du contrat, ce qui rassure les agriculteurs sur les transactions. D'après une étude récente où 78 agriculteurs locataires ont été interrogés, les pratiques de gestion du sol ont plus que doublé depuis l'adoption des directives sur les baux. Cependant, certaines difficultés majeures demeurent : des investissements destinés à sensibiliser les agriculteurs aux directives sont nécessaires, surtout pour mieux les informer sur les avantages d'un bail formel. Certains agriculteurs, notamment ceux qui ne savent pas lire et qui n'ont pas reçu d'éducation, craignent de perdre leurs terres en signant un accord.

Pour obtenir plus de détails sur ces directives, vous pouvez consulter [notre info brief](#).



TRANSFORMING FOOD SYSTEMS FROM THE BOTTOM UP

SOCIAL INNOVATIONS
FOR SOIL RESTORATION
15 JULY 2022 | 9:00–11:00 UTC

bit.ly/SoilRestorationForum

THE EVENT IS HOSTED BY



Global
Landscapes
Forum



© Joe Nkaaramu/GIZ

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Registered offices
Bonn and Eschborn, Germany

Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36
53113 Bonn, Deutschland
T +49 228 44 60-0
F +49 228 44 60-17 66

Dag-Hammarskjöld-Weg 1 - 5
65760 Eschborn, Deutschland
T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15

E info@giz.de
I www.giz.de/en